

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

20 mai 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt mai, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du dix mai, sous la présidence de Joseph PARPAILLON, Maire.

Etaient présents : Mme Monique MAISONNEUVE, Mme Catherine HEUZEY, Mme Alette BERTHELOT, M. Sébastien ARROUËT, Mme Chantal LE Ménélec, M. Bernard BRÉHERET, Mme Christel GAUTIER, M. Pierre GADÉ, M. Dominique FOLLUT, M. Elie BRISSON, M. Gilles BERRÉE, M. Aurélien BRUNETIERE, M. Patrick BRIATTRE, Mme Nadia HOUDOUX, Mme Catherine ADAM, M. André NYAMSI, Mme Christine HERVY, Mme Angélique M'BEMBA, M. Gérard PIERRE, Mme Béatrice DELABRIÈRE, M. François-Xavier PRIOU, M. Louis RAMIN, M. Erwan HUCHET, M. Jean-Sébastien GUITTON, Mme Maryse PIVAUT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Lionel AUDION

Absents ayant donné pouvoir :

Mme Marie-Françoise BRISAC	donne procuration à	M. Patrick BRIATTRE
Mme Florence CORMERAIS	donne procuration à	M. Gilles BERRÉE
M. Hugo OILLIC	donne procuration à	M. Sébastien ARROUËT
Mme Morgane FONTAINE	donne procuration à	M. Elie BRISSON
Mme Armelle CHABIRAND	donne procuration à	M. Lionel AUDION
M. Christian ARDOUIN	donne procuration à	Mme Catherine ADAM

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Monsieur Patrick BRIATTRE ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**21. Kappa E.Leclerc Mini Mondial de football 2019
d'Orvault Sports Football : subvention
complémentaire pour manifestation écoresponsable**

Madame BERTHELOT rapporte :

Les 19, 20 et 21 avril 2019 à Orvault, grâce à l'action des bénévoles d'Orvault SF, qui ont participé à son organisation, s'est déroulé le tournoi d'envergure

internationale. L'évènement a été une réussite sportive. Il a réuni près de 120 clubs de la France entière, y compris de l'élite, ainsi que des équipes internationales de référence.

Lors du Conseil Municipal du 11 février 2019, le Maire a été autorisé à signer la convention annuelle de l'édition 2019, dans le cadre de l'accord quadriennal 2017-2020 de soutien au Kappa-E.Leclerc Mini Mondial. Elle prévoit pour chaque édition du tournoi de football, une tranche conditionnelle de 2 000 €, qui vient compléter la subvention annuelle de 20 000 €.

La convention est complétée d'une annexe qui recense l'ensemble des aides en nature réalisées par la Ville et d'une autre annexe servant de grille d'évaluation dans une logique de manifestation écoresponsable.

L'observation de l'évènement et de la remise en état du stade de Gagné, ainsi que la réalisation d'états d'entrée et de sortie des lieux, contradictoires avec le club, ont permis le renseignement de la grille, jointe en annexe. Il apparaît que l'organisation du tournoi 2019 du Club Orvault Sports Football répond aux objectifs, cf. **annexe 1**, grille d'évaluation de l'édition 2019.

Depuis 2017, le transfert de postes budgétaires de la Ville vers le Club a amené à augmenter par compensation la subvention annuelle. Il a également abouti à une forte implication et une responsabilisation du Club sur l'utilisation adaptée des sites et du matériel, en particulier. Le Club est donc encouragé à poursuivre ses efforts et ses progrès.

DECISION

Sur proposition de la commission Sport et Equipements et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, Monsieur Sébastien ARROUET ne prenant pas part au vote :

- **D'ATTRIBUER** une subvention complémentaire de 2 000 €, à Orvault SF.

Rendu exécutoire
Par télétransmission en
Préfecture le : 21 MAI 2019
Et par publication le : 22 MAI 2019

Extrait certifié conforme
Orvault, le 21 mai 2019

Pour le Maire
Le Directeur général



Jean-François MAISONNEUVE

ANNEXE 1 - GRILLE D'ÉVALUATION KAPPA E.LECLERC MINI MONDIAL DE FOOTBALL 2019 D'ORVAULT SPORTS FOOTBALL

VOLET OBLIGATOIRE			
OBJECTIF	ACTIONS	ÉVALUATION DE CONFOR- MITÉ : O/N	COMMENTAIRES
Propreté des sites et respect des équipements et matériels mis à disposition – Le stade de Gagné – L'orangerie au Château de la Tour – La salle Phénix de la Frébaudière – Le stade de la Bugallière ou Le stade de la Cholière. (repli)	Mettre en place un dispositif opérationnel pour le ramassage des déchets (au sol) tout le temps de la manifestation et à la fin des journées.	OUI	Des équipes spécialisées se sont consacrées à maintenir propre chaque site, avec des pinces, en particulier au ramassage continu des mégots, frites, emballages, morceaux de plastiques, provenant du public.
	Mettre en place un dispositif opérationnel de collecte des déchets, extérieure (poubelles) et dans la zone vestiaires (bacs), suffisamment dimensionné pendant la manifestation.	OUI	1 Benne et 40 bacs bleus ont été en quantité suffisante.
	Faire usage de consommables par exemple festifs, non pas plastiques mais biodégradables .	OUI	Le club a été respectueux des consignes.
	Rendre les meubles et matériels mis à disposition par les services municipaux et métropolitains conformes à leur état initial.	OUI	Le mobilier et le matériel ont été rendus en bon état.
	Remettre en état de propreté les lieux et leurs abords.	OUI	Sites rendus dans un état satisfaisant compte tenu de plus de l'afflux du public.

VOLET INCITATIF			
OBJECTIF	ACTIONS	EVALUATION DE CONFORMITE : O/N	COMMENTAIRES
Tri, valorisation et réduction de déchets (à la source)	Mettre en place le compostage des bios déchets (vaisselle, aliments).	/	Pas de bio-déchets cette année.
	Organiser la collecte de tous les cartons en sensibilisant les bénévoles de la restauration et autres points de distribution alimentaire.	OUI	Tous les cartons ont bien été mis dans la benne.
	Etendre le principe de la consigne en complétant le parc de gobelets consignés 25cl du club (achat de gobelets 12cl plus adaptés au café).	OUI	Gobelets mis en place pour le service de la bière et du café.
	Limiter les canettes métalliques ou bouteilles polyéthylènes 25cl de soda au profit de grands conditionnements avec service en gobelets consignables.		
	Disposer de vaisselle lavable , pour le tirage au sort par exemple.	OUI	Location de verres lavables, petits fours sur plateau du service restauration lavables. Seuls les napperons des petits fours ont été jetés en plus des bouteilles et de certains verres plastiques.
Déplacements et stationnements	Respecter et faire respecter au public les règles d'accessibilité du site (places de stationnements PMR, pas d'entrave aux cheminements, ...)	OUI	Cheminement piéton respecté dans son intégralité. Accès piétons sécurisés par des barrières.
	Encourager au covoiturage	OUI	Communication dans le dossier inscription de clubs

VOLET INCITATIF (suite)			
OBJECTIF	ACTIONS	EVALUATION DE CONFORMITE : O/N	COMMENTAIRES
Déplacements et stationnements	Dimensionner de manière adaptée les aires de stationnement	OUI	Le club a loué un champ supplémentaire pour agrandir l'espace parking à Gagné.
	Prévoir si nécessaire la gestion des placements dans les parkings	OUI	Les clubs ont mis en place des équipes pour optimiser le nombre de places pour le stationnement.
Déplacements et stationnements	Assurer une signalétique des stationnements, adaptée et respectueuse de l'environnement	OUI	Les panneaux étaient bien dimensionnés.
Communication	Limiter les supports papier et privilégier le papier recyclé	OUI	Tous les panneaux étaient en papier recyclé.
	Développer une impression (encre) responsable	NON	Plaquette pas en impression responsable.

Fait à Orvault, le _____

Le Président du Club,

Le Maire,

Florent THOMAS

Joseph PARPAILLON

